

**Membres du BEx présents** : Isabelle Briois, François Durand, Georges Le Pallec, Francis Poulain, Eric Poulhe

**Membres du BEx excusés** : Florence Goret, Loïc Le Baccon

**Membres invités** : Eleni Tsioli Vassiliadis, Emmanuel Brugvin

**Membres invités excusés** : Claire Moal

**Liste de diffusion** : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS				BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>1.1 Général</b>						
<b>1.1.1 Stade nautique Olympique d'Île-de-France</b>				EPO	EPO	09/11/23
<p>Le CREPS Île-de-France a transmis aux usagers du stade nautique Olympique, le 14 septembre dernier, un projet de convention tripartite avec le CREPS et IDLVT.</p> <p>Le Comité, la FFCK, la Ligue Île-de-France et Nautisme en Île-de-France se sont réunis le 24 octobre afin de partager l'analyse de la convention. Au-delà de corrections de forme nécessaires, le projet soulève de nombreuses problématiques de fond, notamment : une clarification du périmètre de responsabilité du CREPS, une description des engagements de services du CREPS et d'IDLVT, les conditions de mise à disposition des espaces nautiques et de bureau, l'inscription de pénalités unilatérales en cas de non-respect d'engagements de l'occupant, la délivrance d'une caution bancaire, les conditions de libération des espaces pour les JOP ne mentionnant pas de compensation financière.</p> <p>Le CREPS a été sollicité pour organiser une réunion de restitution partagée sur la convention. Le mouvement sportif est en attente de retour.</p>						
<b>1.1.2 Calendrier 2024</b>				FDu	FDu/EBr	09/11/23
<p>À ce jour le calendrier 2024 n'est pas achevé. Si certaines commissions, Jeunes, Slalom et Course en ligne, ont présenté un projet quasi abouti, ce n'est pas suffisant pour statuer et finaliser le calendrier. Il est donc impératif que l'ensemble des commissions remettent leur calendrier respectif et définitif courant novembre pour une validation générale au BEx du 13 décembre, et permettre ainsi la construction budgétaire pour un retour attendu entre le 11 et le 15 décembre.</p>						
<b>1.2 Services</b>						
<b>1.3 Développement</b>						
<b>1.4 Activités</b>						

2. DÉCISIONS				BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>2.1 Général</b>						
<b>2.1.1 Assemblée générale extraordinaire de la FFCK du 9 décembre 2023</b>				GLP	GLP/ETV	09/12/23
<p>Cf Annexe 3</p> <p>Une assemblée générale extraordinaire de la FFCK est convoquée le samedi 9 décembre 2023 de 14 heures à 17 heures en visioconférence. Cette assemblée a pour objet l'adoption des statuts et du règlement intérieur de la FFCK sur la base de propositions d'évolutions ayant pour objet leur mise en conformité avec le Code du sport, à la suite de la publication de la Loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.</p> <p>Il convient de confirmer les représentants du comité Île-de-France qui ont été élus lors de l'assemblée générale du Comité du 18 mars 2023. Pour le collège 1 des membres affiliés, Eric Poulhe, Loïc Le Baccon et Francis Poulain ont été élus comme représentants titulaires avec comme suppléants respectifs, François Durand, Georges Le Pallec et Isabelle Briois.</p> <p>Aucun représentant pour les collèges 2 et 3 ne sont éligibles.</p> <p><b>Décision ► Le BEx confirme la présence, à l'assemblée générale extraordinaire de la FFCK du 9 décembre 2023, des trois représentants suivants : Eric Poulhe, Loïc Le Baccon et Isabelle Briois. Georges le Pallec sera présent, sans droit de vote, en tant qu'Élu du conseil fédéral.</b></p>						

<p><b>2.1.2 Ordre du jour du conseil d'administration du 14 décembre 2023</b></p> <p>Cf Annexe 1</p> <p>L'ordre du jour du conseil d'administration, qui se tiendra le 14 décembre 2023 à 20 heures, en distanciel, a été soumis à l'approbation des élu.e.s du bureau exécutif.</p> <p>Décision ► Le BEx acte l'ordre du jour présenté et son envoi aux élu.e.s du conseil d'administration.</p>	GLP	GLP/ETV	09/11/23
<p><b>2.1.3 Date de l'assemblée générale ordinaire de mars 2024</b></p> <p>Le bureau exécutif de novembre 2023 doit fixer la date de son assemblée générale ordinaire de 2023.</p> <p>Décision ► En raison du conseil d'administration fédéral le 23 mars 2024, le BEx décide de proposer au conseil d'administration du 14 décembre 2023, de valider la date d'assemblée générale ordinaire en présentiel, le samedi 23 mars 2024. Le lieu sera défini ultérieurement.</p>	GLP	GLP/ETV	09/11/23
<p><b>2.1.4 Diffusion du projet de développement</b></p> <p>Comme indiqué dans le compte rendu du 14 septembre 2023, le projet de développement a été diffusé, sous forme numérique, aux membres du comité de pilotage et aux participants au colloque du 16 mars 2022.</p> <p>Les élus confirment le souhait de diffuser à la communauté francilienne des sports de pagaie, ainsi qu'aux partenaires institutionnels, une version imprimée du projet de développement.</p> <p>Dans le respect de la dépense inscrite au budget 2023, il est proposé d'éditer 150 exemplaires.</p> <p>Le document sera remis aux élu.e.s du conseil d'administration et de l'assemblée générale lors des réunions présentiels de 2024. Il est également proposé aux élu.e.s de publier la version numérique sur le site Internet du Comité.</p> <p>Décision ► Le BEx valide l'impression du projet de développement à 150 exemplaires et, dès à présent, la publication numérique sur le site Internet du Comité.</p>	EPo	EPo/ETV	09/11/23
<p><b>2.2 Services</b></p>			
<p><b>2.2.1 Carte de vœux 2024</b></p> <p>Le Comité prévoit traditionnellement l'envoi d'une carte de vœux par courrier. Deux projets sont soumis aux élus.</p> <p>Décision ► Le BEx a validé un projet avec l'édition de 200 cartes.</p>	EPo	EPo/ETV	09/11/23
<p><b>2.3 Développement</b></p>			
<p><b>2.3.1 Assemblées générales des structures franciliennes</b></p> <p>Est présentée ci-dessous la liste des prochaines dates connues d'assemblées générales des structures, avec les représentations identifiées d'un membre du bureau :</p> <p><u>Clubs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Athletic Club Boulogne-Billancourt Canoë Kayak</b>, le 18 novembre 2023 à 18h (à confirmer), au parc nautique de l'île de Monsieur à Sèvres : Francis Poulain</li> <li>• <b>Effort et Joie Cachan</b>, le 19 novembre 2023 à 18h, à la salle du Marché, 4 rue des Saussaies à Cachan : aucun représentant</li> <li>• <b>Canoe Kayak Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines</b>, le 1<sup>er</sup> décembre 2023, heure et lieu à préciser : Florence Goret</li> <li>• <b>Club Canoe Kayak Vexin Seine</b>, le 8 décembre 2023 à 19h, à la salle de réunion Valéry, rue Valéry à Meulan-en-Yvelines : aucun représentant</li> <li>• <b>Arc de Seine Kayak</b>, le 8 décembre 2023, heure à préciser, au parc nautique de l'île de Monsieur : Francis Poulain et Eric Poulhe</li> <li>• <b>Ourcq Can'oe Club Sevranais</b>, le 26 janvier 2024 à 20h, au 31 boulevard de la République à Sevran : Loïc Le Baccon</li> <li>• <b>Athletic Club Boulogne-Billancourt Omnisport</b>, le 15 décembre 2023 à 19h, à l'Espace Landowski à Boulogne-Billancourt : aucun représentant</li> <li>• <b>Yacht-Club de Draveil</b>, le 16 décembre 2023, à 10h, au Club House, allée des Monesses à Draveil : aucun représentant</li> <li>• <b>Canoë Kayak Club de France</b>, le 16 décembre 2023 à 17h30, au 47 quai Louis Ferber à Bry-sur-Marne : Georges Le Pallec</li> <li>• <b>BAC Canoë Kayak Sèvres Issy</b>, le 13 janvier 2024 à 17h30, au parc nautique de l'île de Monsieur à Sèvres : Eric Poulhe</li> <li>• <b>Club Sportif de Meaux</b>, le 10 février 2024 à 17h30, lieu à préciser : François Durand (à confirmer)</li> </ul>	GLP	GLP/CHu	09/11/23

<p><u>Comités départementaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comité départemental de Seine-Saint-Denis</b>, le 20 janvier 2024 à 10h, à la base départementale de Champs-sur-Marne : Eric Poulhe et Loïc Le Baccon</li> </ul> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx valide la liste des représentant.e.s</a></p>			
<p><b>2.4 Activités</b></p>			
<p><b>2.4.1 Événement sportif multidisciplinaire le 2 et 3 mars 2024 à Vaires-sur-Marne</b></p> <p>Lors du précédent bureau, les élus ont émis le souhait d'avoir, début mars 2024, un événement multidisciplinaire porté par les commissions sportives, sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France. Il mettrait en avant les deux disciplines olympiques. Cette date marquerait un dernier temps fort sportif sur le site de Vaires, avant l'arrivée du Comité d'organisation des Jeux Olympiques.</p> <p>En coordination avec la commission nationale Slalom, la commission régionale s'est portée candidate, le 19 octobre dernier, sur l'organisation d'une manche de coupe de France N1 les 2 et 3 mars 2024, qui pourrait servir de support.</p> <p>Le président de la commission régionale Course en ligne a été sollicitée par François Durand pour proposer une activité en même temps que la compétition de slalom, sur un format sprint spectaculaire, promouvant la discipline sous un angle innovant, avec la participation d'athlètes de niveau national. Les membres de la commission, et son président, ont confirmé ne pas être en capacité de proposer un événement sur ce week-end, du fait que la commission soit déjà engagée, à cette période, sur l'organisation de manifestations à d'autres dates, sur d'autres lieux.</p> <p>Afin de prendre les dispositions d'organisation de cet événement et l'intégrer dans le budget 2024, une décision de principe doit être prise au présent bureau.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx ne valide pas le principe d'organisation d'un événement multidisciplinaire à cette date.</a></p>	FDu	EPo/FDu	02/03/24
<p><b>2.4.2 Boucle de la Marne 2024</b></p> <p>Par mail du 19 octobre, au titre de responsable de l'organisation et représentant le club US Créteil, Joël Dugay a sollicité le président du Comité, ainsi que Georges Le Pallec et Loïc Le Baccon, pour bénéficier d'un budget exceptionnel sur 2023, hors commission Eau calme, sur la manifestation « Boucle de la Marne » qui se tiendra le 21 janvier 2024. La demande est justifiée par Joël par le caractère exceptionnel de cette édition : les vingt ans de la « Jacques Debusne » (2003 / 2023) » et les JO 2024.</p> <p>À la lecture du courriel, bien que le montant ne soit pas précisé, les élus comprennent que la demande de financement s'élève entre 937 € et 1405 €, le coût de fabrication de casquettes. Les élus rappellent les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Boucle de la Marne n'a pas été identifiée comme l'événement majeur de loisirs en 2023 et les élus ont décidé, le 12 octobre dernier, de ne retenir aucun événement majeur en 2024, afin de prioriser les actions autour de la célébration des Jeux.</li> <li>• Citée au même niveau que le 20<sup>e</sup> anniversaire, la promotion des Jeux paraît accessoire et ne reprend pas la communication fédérale de la Tribu Oëka. Le club US Créteil n'a d'ailleurs déposé aucun dossier de financement PSF qui aurait confirmé son intention de s'inscrire dans cette démarche.</li> <li>• De manière générale, tous les financements exceptionnels, accordés par les élus du Comité en bureau, l'ont été dans le cadre du périmètre de responsabilité des commissions qui ont systématiquement approuvé le projet : Les Intrépides sur la TraverSeine (commission Sport santé et handicap) ou la rencontre Minipag (commission Jeunes). Ces financements n'ont pas impacté l'équilibre financier global du Comité.</li> <li>• Même si l'événement est un regroupement de loisir apprécié des clubs franciliens, le format actuel de la Boucle de la Marne ne s'inscrit pas dans une action prioritaire du projet de développement, notamment celle d'organiser des manifestations d'envergure inclusives « Organiser des événements de loisir de masse ouverts aux licencié.e.s et au grand public »</li> </ul> <p>La réponse souhaitée pour le 13 novembre intervient dans un délai très court. Les élus regrettent le manque d'anticipation de l'organisateur vis-à-vis du bureau et de la commission Eau calme qui n'a pas pris position.</p> <p>Compte tenu de tous les éléments précédemment cités, et par mesure d'équité envers tous les autres organisateurs franciliens, il paraît difficile de déroger aux règles budgétaires 2023.</p> <p>En revanche, les élus encouragent les organisateurs à réfléchir sur un positionnement différent de l'événement, mieux anticipé, qui pourrait s'inscrire idéalement fin 2024, dans une manifestation d'envergure inclusive, célébrant à cette occasion le retour des Jeux.</p> <p>Décision ► <a href="#">Le BEx n'accède pas à la demande de financement exceptionnel sur le budget 2023. Il engage néanmoins l'organisateur à se rapprocher du président de la commission Eau calme pour intégrer cette demande au budget 2024 qui sera étudiée avec attention.</a></p>	EPo	EPo/GVa	21/01/24

<p><b>2.4.3 Compte rendu de la commission Jeunes du 18 octobre 2023</b></p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>Le compte rendu n'appelle pas de commentaire particulier.</p> <p>Décision ► Le BEx valide le compte rendu.</p>	FDu	FDu/EBr	09/11/23
--	-----	---------	----------

<b>3. ÉTUDE</b>	BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général			
3.2 Services			
3.3 Développement			
3.4 Activités			

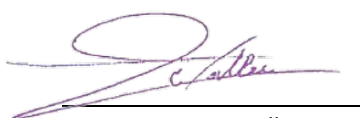
La séance s'est terminée à 22h30

Prochain bureau : **MERCREDI 13 DÉC. 2023**

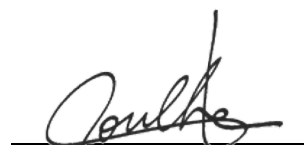
**Annexes**

Annexe 1 : Ordre du jour du conseil d'administration du 14 décembre 2023

Annexe 2 : Compte rendu de la commission Jeunes du 18 octobre 2023



Georges Le Pallec,  
Secrétaire Général



Eric Poulhe,  
Président